



## Versement de pension alimentaire

Par **vangogh**, le **07/11/2009** à **15:08**

Bonjour,

Suite à mon divorce, mon ex mari doit me verser une pension alimentaire fixée par la juge aux affaires familiale et doit me rembourser la somme de pour les dettes communes .

Il ne me verse plus la pension depuis le mois de juin .

Pour le partage des dettes ,j'ai vu avec un notaire de ma région mais celui-ci n'a pas voulu s'occuper de mon dossier .

Je ne sais plus comment faire pour lui demander de bien vouloir me donner les sommes dûes .

Quelles sont démarches à faire pour faire valoir mes droits ?

Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **08/11/2009** à **11:52**

[fluo]CIDFF AIN[/fluo]

Maison de la Vie Associative

2 boulevard Irène Joliot-Curie - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél. 04 74 22 39 64 - Fax 04 74 23 48 38

mail: cidff01@orange.

[fluo]Maison de la Justice et du Droit [/fluo]- 34 cours Verdun - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél. 04 74 14 01 40 - lundi de 14h à 17h sur rdv

Bonjour, appelez lundi soit l'Association cidff, soit la Maison de justice et du Droit de Bourg En Bresse, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront à faire respecter vos droits, courage à vous, bon dimanche.

Par **vangogh**, le **09/11/2009** à **09:35**

merci pour le renseignement